

**1.2.5-2 EPREUVES INDIVIDUELLES****COUPE DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE****REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ouvert aux personnalités suivantes :

- Présidentes ou Présidents d'AS entreprise, STE ou CE affiliée à la ffgolf ou Présidents de la section golf
- Présidentes ou Présidents de la Commission Sportive

**Le nombre maximum de participants est fixé à 86.**

**Pour les joueuses et joueurs :** (voir le règlement général)

- Un seul représentant par AS
- Les licenciés indépendants ne sont pas admis
- **Limite supérieure d'index : 35,4**  
Les joueurs ayant un index supérieur à 35,4 pourront participer mais joueront avec un index de 35,4.  
L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours plein avant l'épreuve.

**FORME DE JEU**

Stableford brut et net / 18 trous / le brut prime le net.

En cas d'égalité le départage sera fait en comparant les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, puis les 3 derniers, puis le dernier, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

**ENGAGEMENT**

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de la fédération et **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1.)

**TIRAGE DES DEPARTS**

Le tirage des départs sera disponible au golf et sur le site de la fédération la veille de l'épreuve.

**COMITE DE L'EPREUVE**

- Le Président de la Commission du Golf d'Entreprise de la ffgolf.
- Un représentant du golf.
- Le délégué du golf d'entreprise de la Ligue.
- + d'autres personnes désignées par la ffgolf

**REMISE DES PRIX**

La remise des prix aura lieu au cours du dîner des Présidents.

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 3 premiers en brut et au vainqueur en net.

**Les trophées seront confiés pendant la remise des prix aux vainqueurs en brut et en net.**

**COUPE DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE  
INFORMATIONS GENERALES****PROGRAMME :**

- *Vendredi 24 mars :*

Les joueurs participant à la compétition pourront effectuer une partie d'entraînement gratuitement en réservant directement auprès du golf. Un tarif préférentiel sera proposé aux accompagnateurs :

- Green-fee parcours 18 trous : 36€ au lieu de 48€
- Green-fee parcours 18 trous : 25€ au lieu de 30€

- *Samedi 25 mars :*

Les départs de la compétition se feront dans l'ordre des index à partir de 8H00. Remise des prix lors du dîner au Golf du Haut Poitou à partir de 19H30.

- *Du vendredi 24 au dimanche 26 mars 2023 inclus :*

Le Golf du Haut Poitou proposera aux joueurs et accompagnateurs un tarif préférentiel à 36€ au lieu de 48€ aux joueurs de la compétition et aux accompagnateurs.

**HEBERGEMENT :**

Séjournes au sein du Domaine, à 2 minutes du Golf, au Camping \*\*\*\* du Lac de Saint-Cyr, Ecolabel Européen, en bordure du Lac. Optez pour des nuitées (2 nuits minimum) en mobil-homes tout confort ou en éco'lodge, sur des espaces arborés. Avec le code promo COUPE PRESI FFG, indiqué lors de votre réservation en ligne, profitez d'une remise de -25% sur votre séjour ! Vous souhaitez un service clé en main : choisissez les options Location de draps (14€/lit/séjour), Kit de toilette (8€/personne) ou encore nettoyage final (75€ par hébergement).

Informations et réservations : [www.campinglacdesaintcyr.fr](http://www.campinglacdesaintcyr.fr)

**INSCRIPTION EN LIGNE :**

Un droit d'engagement de **30 euros** sera demandé lors de votre inscription (ce tarif comprend les droits de jeu de la compétition et le dîner de remise des prix). Ce tarif s'applique uniquement aux participants de la compétition.

Une participation de 40€ pour le dîner de remise des prix est demandée pour toute autre personne.

Nous vous remercions par avance de nous prévenir de toute modification par e-mail à [entreprise@ffgolf.org](mailto:entreprise@ffgolf.org).

**Limite d'inscription : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**